

DG-.....

Casablanca, Le Jeudi 10 janvier 2019.

DECISION D'ANNULATION

D'APPEL D'OFFRES N°01/2019/CTSA-S

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CASA TRANSPORTS
« MAITRE D'OUVRAGE »**

- Vu le décret n°2.08.632 du 21 chaoual 1429 (21 octobre 2008) autorisant la création de la société « CASABLANCA TRANSPORTS EN SITE AMENAGE » Société Anonyme ;
- Vu Le Règlement des marchés de la société Casa Transports fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu des circonstances exceptionnelles ne permettent pas d'assurer l'exécution normale du marché et ce en application des dispositions de l'alinéa « b » du paragraphe « 1 » de l'article « 45 » du Règlement des marchés de la société Casa Transports ;

DECIDE

Article unique : L'annulation de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°01/2019/CTSA-S ayant pour objet « Projet d'exploitation de la Gare Routière d'Ouled Ziane : Assistance pour l'élaboration et la mise en place d'un nouveau contrat pour l'exploitation de la gare routière de Ouled Ziane à Casablanca »

Fait à Casablanca, le Jeudi 10 janvier 2019

Le Directeur Général

Nabil BELABED